

# Côte d'Ivoire : démocratie et paix durable

## Enjeux, défis et perspectives

*Rencontre organisée par l'IREA (Institut de recherche et d'études africaines)*

**Date : Samedi 29 octobre 2011**

**Lieu : 5 rue Basse des Carmes, 75005 Paris**

**Séance d'ouverture : Mr Denis Pryen**, directeur des Editions L'Harmattan, ouvre la séance en rappelant l'engagement et le soutien perpétuels de sa maison d'édition aux côtés des Ivoiriens, et des Africains en général, dans leur combat pour la démocratie. **Mr David Gakunzi**, coordinateur de l'IREA et organisateur principal de l'évènement, prend le relai et introduit le sujet et l'objectif du présent colloque. Il rappelle l'urgence de la question ivoirienne et insiste sur la nécessité d'adopter le dialogue politique global comme moyen de résolution de la crise ivoirienne. Ce dialogue politique global doit permettre d'aborder de front les questions essentielles à la source du conflit telles que la nature de l'Etat, le statut et l'appropriation des terres, les jeunes, la nature de la démocratie, etc. Mr Gakunzi affirme que « la paix, c'est le courage », par opposition à la lâcheté de la guerre. Il rappelle que l'objectif de l'IREA est d'apporter sa contribution aux différents défis posés aux sociétés africaines par des pouvoirs sans légitimité interne. Pour cela, il faut construire et exercer un pouvoir d'influence afin de faire pression sur les différents décideurs en mobilisant les citoyens d'ici et de là-bas: ce premier colloque n'est donc que le début d'un long processus.

### **Table ronde 1 : Démocratie, droits de l'homme et paix : bilan et défis**

- **Processus démocratique : bilan et défis**
- **Paix et droits de l'homme**
- **Etat, légitimité et sécurité**

**Intervenants** : Roger Gballou (Ecrivain et économiste, Côte d'Ivoire) ; Arsène Bikoué (Chercheur et spécialiste du VIH, Congo) ; Doudou Sidibé (Chercheur, Sénégal) ; Félix Atchadé (Docteur bénino-franco-sénégalais) ; Toussaint Alain (Conseiller de Laurent Gbagbo).

**Felix Atchadé** débute la table ronde avec comme question directrice : à quoi servent les Droits de l'Homme aujourd'hui ? Ne sont-ils pas devenus un instrument de domination occidentale ? Mr Atchadé fait le constat que depuis 1991, date de l'intervention américaine en Irak, des milliers de bombes déversées sur les populations, au nom de la lutte pour les Droits de l'Homme, entendus droits civils et politiques. Mr Atchadé rappelle que la notion de Droits de l'Homme a évolué au fil du temps, depuis l'Antiquité jusqu'à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, mais que les notions de Droits de l'Homme sont le résultat des sociétés occidentales et qu'elles sont basées sur une conception individualiste de la Société. Mr Atchadé soulève par ailleurs le fait que ces droits sont instrumentalisés par l'occident et que la distribution des bons et des mauvais points en terme

de droits de l'Homme passe par un cartel d'organisations, telles que Human Rights Watch et Amnesty International, toutes occidentales d'une part, et non neutres d'autre part puisque financièrement dépendantes d'institutions étatiques et de fondations privées. Il est impératif de réformer ce système : les organisations de contrôle du respect des Droits de l'Homme doivent être indépendantes de tout pouvoir institutionnel.

**Doudou Sidibé**, chercheur en Relations Internationales et en résolution de conflits, prend le relai pour aborder la démocratie et la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Mr Sidibé fait le constat de l'inexistence d'un Etat démocratique aujourd'hui en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire n'a jamais été un Etat démocratique : la période Houphouët-Boigny fut marquée par une relative paix sociale avec une amélioration économique mais aussi par un régime anti-démocratique ; durant la période post-Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié a introduit le concept de l' « ivoirité » dans le but d'éliminer des candidats concurrents potentiels ; Gbagbo, a pris le pouvoir dans des conditions floues en 2000 ; enfin, lors de la crise électorale qui a débuté en novembre 2010, on a fragilisé le rôle du Conseil Constitutionnel au profit du Conseil électoral et refusé de recompter des voix. Aujourd'hui les élections législatives auront bientôt lieu. Pourtant Mr Sidibé doute du bienfait de ses élections dans le contexte actuel que l'on connaît. Il affirme que les élections présidentielles ne devaient pas avoir lieu sans procéder en amont au désarmement des rebelles occupant le Nord du pays.

**Roger Gballou** dresse le bilan et énonce les défis du processus de réconciliation ivoirien. Il rappelle les étapes majeures du combat pour la démocratisation de la Côte d'Ivoire et affirme que la date du 11 avril 2011 marque un arrêt brutal dans l'évolution du processus démocratique ivoirien. Mr Gballou fait état de l'existence de trois modes d'organisation gouvernementale traditionnelle en Côte d'Ivoire : la démocratie où le pouvoir s'exprime souverainement par classes d'âge, l'organisation « clanique » où plusieurs familles gèrent la chose publique avec en tête un chef de village, la monarchie où le pouvoir est transmis de façon héréditaire. Les défis à relever sont, selon Mr Gballou, le défi identitaire de la nation ivoirienne, la mise en place d'un Etat de droit, la nomination d'un Homme d'Etat qui ait les qualités requises à sa fonction, et enfin la mise en place d'une bonne gouvernance. Mr Gballou propose, en tout premier lieu, de rétablir la sécurité de tous face au régime policier actuel, et de libérer les prisonniers, dont Mr Gbagbo et sa famille, afin d'évoluer vers un Etat de droit. Aujourd'hui, un régime dictatorial est en train de se mettre en place sous les yeux et avec l'aval de la France et de l'Occident en général.

**Arsène Bikoué** pose la question suivante : comment la démocratie et la paix peuvent-elles être effectives et durables ? Mr Bikoué met en avant la nécessité d'adopter une nouvelle conscience afin de rompre avec l'histoire et l'actualité du continent africain qui laissent à penser que l'Afrique est vouée à vivre des drames à répétition. La violence installe la haine, structure la rancune et avalise le sentiment de vengeance ; on ne peut donc pas partir de cela pour construire la démocratie. Quelle démocratie peut-on attendre ou imaginer en Afrique ? Mr Bikoué affirme qu'il n'y aura pas de démocratie en Afrique sans solidarité et si les nations ne sont pas complètement indépendantes. Par ailleurs, les Africains doivent lutter contre ces réflexes ethniques et régionaux qui font apprécier davantage un homme politique belliqueux issu de la même ethnie qu'un homme politique désireux d'instaurer la paix issu d'une ethnie

différente. C'est sur ces réflexes que se base la politique, récurrente en Afrique, du « diviser pour mieux régner » : l'existence de tels réflexes laisse croire que le multi-ethnisme de l'Afrique est la faille sur laquelle il est très facile de s'appuyer pour manipuler la population à ses fins. Mr Bikoué énonce trois perspectives à cette crise ivoirienne. Il s'agit tout d'abord de construire une nation qui sache être ce qu'elle est dans la diversité de ce qu'elle est et de ses ethnies mais dans l'unité. Ensuite il s'agit de créer un Etat de droit géré par des institutions fortes ; par exemple, le fait même que Mr Ouattara ait refusé l'instauration d'une commission nationale indépendante alors qu'il prétendait avoir gagné constitue un manquement incontestable à l'existence d'un Etat de droit et donc à la démocratie. Enfin, il s'agit de développer économiquement le pays, en lui donnant une indépendance économique, financière et monétaire intégrale. Pour ce faire, il est impératif de sortir du franc CFA.

**Toussaint Alain** aborde le thème de la sécurité. Depuis 2000, la dislocation de l'Etat est croissante. Aujourd'hui cohabitent plusieurs forces : les forces nationales de Ouattara rebaptisées forces républicaines de Côte d'Ivoire, une armée mixte (constitués de rebelles), la force française de la Licorne et la force onusienne. Selon Mr Alain, restaurer la sécurité constitue le principal défi aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Mais la capacité de Mr Ouattara de travailler à la réunification de l'Etat est sujet à caution. En effet, ces derniers mois, l'armée s'est ethnicisée, et la sécurité n'est même pas respectée. Les emplois sont détruits, le lien social s'amenuise et l'économie est en crise. Selon Mr Alain, il est impératif de relâcher les prisonniers politiques, dont Laurent Gbagbo et sa famille, avant de pouvoir aborder la réconciliation. Enfin, Mr Alain rappelle que ce n'est pas Ouattara qui a fait et donc gagné la guerre, il est au pouvoir parce que l'armée coloniale française a fait la guerre au président Gbagbo.

A la question de David Gakunzi de savoir quelles sont les mesures de confiance à adopter pour aboutir à la paix, Mr Bikoué et Atchadé affirment qu'il faut libérer les prisonniers politiques ; Mr Alain affirme qu'il faut engager le dialogue et reporter les élections législatives jusqu'à ce que les forces militaires étrangères soient hors de Côte d'Ivoire. A la question de savoir quelle est la contribution de l'Afrique aux organisations de défense des Droits de l'Homme citées plus haut, Mr Alain répond que ce sont les médias occidentaux qui conditionnent les opinions et distribuent les bons et les mauvais points, que Human Rights Watch a été mis en place par les puissances occidentales pour servir ceux qui les financent et que c'est aux Africains de donner eux-mêmes de la valeur à ce qu'ils font, de légitimer les instruments dont ils ont besoin pour améliorer la situation, par exemple en ce jour du 29 octobre 2011.

A la question de savoir si ce n'est pas le système international qui est à réformer, Mr Bikoué dit que l'ONU doit en effet être réformée, et que si ce n'est pas le cas, les pays africains doivent démissionner de cette organisation, qui prend des décisions concernant l'avenir de l'Afrique alors qu'aucun pays africain n'y est représenté. A la question de savoir si la démocratie telle qu'elle est conçue par l'occident est applicable en Afrique, là où Mr Sidibé répond que les Africains ne peuvent pas se reconnaître dans ce système démocratique importé, pour des raisons politiques et culturelles, Mr Atchadé dit non : l'idée selon laquelle l'âme africaine est vouée à réfléchir « de façon ethnique » n'aboutira à rien.

## **Table ronde 2 : Le rôle de la communauté internationale**

- **La politique ivoirienne de la France**
- **Le rôle des Nations unies**
- **Une crise à dimension régionale**

**Intervenants :** Michel Galy (Ecrivain, Journaliste) ; Ndendi Ekwala (économiste urbain camerounais); David Mauger (responsable Côte d'Ivoire de l'association Survie); Calixte Baniafouna (Ecrivain) ; Jean-Paul Vanhoove (Journaliste)

Pour **Jean-Paul Vanhoove**, la notion de « communauté internationale » et surtout la confusion qui règne autour de sa définition permettent toutes sortes de manipulations. La crise ivoirienne a fait l'objet d'une véritable arnaque médiatique : à l'époque, on justifiait les bienfaits de la colonisation par la « mission de civilisation » ; aujourd'hui, on justifie les bienfaits du néo-colonialisme par la « mission de démocratisation ». La communauté internationale fait référence aux institutions internationales qui construisent un futur Etat de droit à l'échelle planétaire. Mr Vanhoove met en avant le fait que la réelle communauté internationale est constituée de 7 milliards d'habitants alors qu'au niveau institutionnel, les peuples ne sont pas également représentés, et au-delà, le poids qui pèse dans les décisions ne réside pas dans la population mais dans le Conseil de Sécurité de l'ONU, c'est-à-dire dans quelques dirigeants influents à l'échelle internationale. L'emploi du terme fait stratégiquement croire à une légitimité institutionnelle et cache la volonté d'une minorité dominante de conserver ses privilèges. L'opinion publique diabolise les opinions divergentes de ce qui est présenté dans les médias ; en cela, Mr Vanhoove estime que les médias préparent les interventions coloniales, qui acquièrent ainsi de la légitimité. C'est une véritable reconquête coloniale de l'Afrique, motivée par l'obsession contemporaine d'un plus grand accès aux ressources planétaires, qui tendent à s'épuiser. Les pays les plus riches en ressources mais faibles en institutions sont donc les sièges des combats.

**Ndendi Ekwala** affirme que dans le conflit ivoirien, les notions de souveraineté, c'est-à-dire l'indépendance, et d'auto-détermination, c'est-à-dire la liberté du peuple de décider quelle forme de gouvernement lui convient, ont été niées. Mr ... souhaite interpeler sur l'attitude de la CEDEAO (Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest) : cette entité administrative est calquée sur l'Union Européenne et perpétue la néo-colonisation. En effet, alors que les textes fondateurs de cette institution prévoient la non-agression entre Etats membres, le renforcement des relations de bon voisinage et le respect de la Charte africaine des Droits de l'Homme, durant la crise ivoirienne, elle a contesté la voix du Conseil Constitutionnel ivoirien, menacé d'intervenir militairement en Côte d'Ivoire et appelé officiellement Mr Gbagbo à quitter le pouvoir. C'est un conflit institutionnalisé ; les deux piliers de l'impérialisme occidental qui institutionnalisent la répression sont l'ONU et l'OTAN. Par ailleurs, l'Union Africaine, dont le but est d'aboutir à la souveraineté des Etats africains mais qui est financée en partie par l'UE, a donné son aval à l'intervention militaire occidentale.

**David Mauger** parle ici au nom de l'association Survie de lutte contre la Françafrique. Selon Survie, la crise ivoirienne constitue un retour en force de la Françafrique, surtout de par l'intervention militaire. Mr Mauger rappelle que le terme « Françafrique » a été inventé par le président Houphouët-Boigny qui l'utilisait de façon positive pour qualifier les relations très particulières qu'il entretenait avec le gouvernement français. A Survie, ce terme est connoté très négativement, en tout premier lieu parce que le concept de Françafrique est une menace pour la démocratie française, qui se prévaut de valeurs qui ne sont pas mises en place. La Françafrique passe par la présence militaire française en Afrique, les accords militaires entre la France et les pays africains, la coopération militaire et civile avec notamment la présence des Français dans les cabinets ministériels africains, le Franc CFA qui maintient les pays africains dans la dépendance vis-à-vis de la France qui, par conséquent, bénéficie de contrats juteux à son profit, enfin, l'existence de réseaux en France et en Afrique qui sont très difficiles à décrypter.

La force militaire de la Licorne a totalement failli en Côte d'Ivoire : alors que sa première mission est de protéger les civils, elle ne s'est pas interposée lors de l'offensive de Guillaume Sorro provoquant des massacres sans précédent dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire ainsi que dans la capitale, elle n'a pas du tout surveillé le cessez-le-feu en 2004 et 2011 et ne s'est pas prononcée lorsqu'il fut rompu, elle a outrepassé son mandat en perpétuant des frappes aériennes sur la Radio de Télévision Ivoirienne et l'Hôpital Militaire d'Abidjan.

L'ONU n'a pas joué son rôle de contrôle du processus électoral et notamment du désarmement en amont des élections : ce non désarmement était volontaire de la part de la France et de l'ONU puisque demandé par l'ONU dans son rapport sur la Côte d'Ivoire. Les conditions n'étaient pas réunies pour mener ces élections présidentielles à bien, et elles ne le sont toujours pas pour mener les prochaines élections législatives à bien. Survie demande le départ des militaires français et le démantèlement de l'ONUSI et appelle la Cour Pénale Internationale à rompre avec l'impunité dans le conflit ivoirien, notamment en ce qui concerne la tuerie perpétrée par les militaires français en 2004 sur les manifestants ivoiriens.

**Michel Galy** commence son discours en rappelant que cette intervention de la France en Côte d'Ivoire n'est pas néocoloniale mais sarkozyste : tout le monde n'approuve pas cette ingérence. Mr Galy mène ici une étude comparatiste et met en avant que les événements récents de Côte d'Ivoire ne sont pas un phénomène nouveau : même si tous les conflits antérieurs n'ont pas tous fait l'objet d'une intervention militaire, une guerre nomade a effectivement débuté en 1989 en Afrique, passant par le Liberia, la Sierra Leone, le Burkina Faso, le Mali, etc, et utilisant les mêmes pratiques. En ce qui concerne les élections, Mr Galy déclare que le cas récent de la Côte d'Ivoire est particulier parce que la situation conflictuelle n'était pas apaisée avant de procéder aux élections. Mr Galy, qui était chargé de mener une observation participante lors de ces élections, affirme qu'il n'y avait aucun pluralisme et aucun pouvoir d'Etat dans les zones rebelles. La gouvernance se fait par la violence et dans la violence via trois pouvoirs : les maîtres de guerre, l'administration d'Etat ivoirienne et l'instrumentalisation des humanitaires. Par ailleurs, Mr Galy rappelle que la limitation de la souveraineté ivoirienne perpétuée par les forces françaises et onusiennes n'existe pas que depuis 2011 et pas seulement en Côte d'Ivoire : celui qui veut échapper au pré-carré français

se heurte à des réactions très violentes. Le système sarkozyste a subverti les institutions et les médias formatent l'opinion. Pourtant, de nouveaux médias apparaissent, comme le blog de Théophile Kouamouo. Selon Mr Galy, cette résistance devrait aussi prendre une forme judiciaire afin de juger les exactions commises contre certaines ethnies et certains opposants.

**Calixte Baniafouna** déclare que la France, qui a joué en tout cinq cartes avant d'aboutir à ses



fin, est l'acteur majeur de la crise ivoirienne. Elle a commencé par jouer la carte de l'influence en signant en 2003 les accords de Linas-Marcoussis de mise sous tutelle du président Gbagbo, carte qui n'a pas fonctionné et qui a donc été suivie par l'intervention armée de la Licorne qui a coupé le pays en deux : une politique qui divise le peuple dans le but de le contrôler. Cette politique n'a pas fonctionné non plus puisque le président Gbagbo a accepté d'introduire les rebelles dans le gouvernement. La France a donc joué la carte juridique en faisant appel à l'ONU, mais cela n'a pas fonctionné non plus et Gbagbo tenait bon. La France a donc fortement contribué à l'organisation des élections présidentielles et piétiné le droit de la Côte d'Ivoire puis celui de l'ONU en sommant le président Gbagbo de partir. Enfin, comme celui-ci tenait toujours

bon, la France a sorti la carte de la lâcheté : l'intervention de l'armée coloniale. La crise ivoirienne n'est donc pas résolue, tout reste à faire. Il faut aller de l'avant, mettre en place un socle commun tel que l'Elysée ou l'ONU, unir nos biens et nos intelligences, et exiger que les affaires africaine soient débattues à l'Assemblée Nationale. Les défis à relever aujourd'hui sont : ne pas oublier le président Gbagbo et les 60 autres prisonniers politiques mais surtout les idées du président Gbagbo ; occuper le terrain pour décider nous-mêmes ; travailler de façon continue et accepter les sacrifices que cela implique.

Lors du débat, s'est posée avec acuité la nécessité de créer une opinion africaine, un mouvement panafricaniste pour contrer la propagande des médias de masse. Jean-Paul Vanhoove affirme que la diaspora africaine en France doit mobiliser l'opinion publique française grâce aux capacités d'intervention existantes dans les médias et les ONG. Michel Galy répond lui qu'il se demande si le vrai débat ne porte pas plutôt sur les médias de masse que sur les blogs panafricains.

### **Table ronde 3 : Justice, vérité et réconciliation**

- **Les victimes de la guerre**
- **Justice et réconciliation**
- **Mémoire et conflit**

**Intervenants :** Dominique Bangoura (Politologue) ; Adon Gnangui (Ecrivain) ; Diogène Senny (Secrétaire Général de la Ligue Panafricaine Congo-Umoja (L.P.C-U)) ; Carole ? (Ecrivain et chercheure en sciences politiques) ; Oumou Kouyaté (Chercheure et militante pour les droits humains) ; Elie Dro (Enseignant-chercheur et artiste plasticien) ; Augusta Epanya (Ecrivain et membre du bureau politique de l'Union des Populations du Cameroun)

**Dominique Bangoura** traite des mécanismes compétents de la réconciliation entre les Ivoiriens, à savoir, de la vérité et de la justice. Les mécanismes de recherche de la vérité ne sont pas juridictionnels mais politiques ; ils sont au nombre de deux : les commissions d'enquête d'une part, les commissions vérité et réconciliation d'autre part.

Parmi les commissions d'enquête, il existe les commissions nationales, dont le Tchad a été le précurseur en 1991 avec une commission qui a connu beaucoup de lenteurs, de difficultés, un manque de moyens, a dû faire face à la peur des victimes, etc, mais a finalement abouti à un rapport qui à ce jour constitue la seule source de satisfaction des victimes du conflit tchadien, puisque le président Habré n'a jamais été jugé. Parfois, ces commissions sont bloquées par les présidents nationaux et menées par des acteurs de la Société civile comme des organisations de défense des Droits de l'Homme. Il existe aussi les commissions d'enquête internationales qui sont mandatées par les institutions internationales afin de juger des actes de génocide, crime de guerre et/ou crime contre l'Humanité et se prononcent sur le jugement applicable. En Guinée, cette commission a très bien fonctionné mais dans d'autres cas, les commissions n'ont pas toujours joué leur rôle et ont parfois manqué d'impartialité, comme ce fut le cas en mai 2011 en Côte d'Ivoire. De plus, certaines ne parviennent pas à être mises en place, comme celle que le président Gbagbo a demandée après les élections de novembre 2010.

Les commissions vérité réconciliation sont des organes non judiciaires reconnus par le gouvernement ou le Parlement national. Ces commissions ont une triple mission : recueillir les témoignages, mener l'enquête et mettre en place une audience publique, afin de présenter un rapport final qui tend à la réconciliation. Trois conditions doivent être réunies avant de mettre en place une CVR : le conflit doit être terminé et la sécurité rétablie, la CVR doit faire l'objet d'une volonté de la part des autorités politiques et elle doit être mise en place dans l'intérêt des victimes. Chaque CVR a un fonctionnement propre. En Afrique du Sud, elle a connu un relatif succès, mais en République Démocratique du Congo, ce fut un échec total parce que les conditions n'étaient pas réunies.

Qu'en est-il de la Côte d'Ivoire ? Les conditions ne sont pas réunies : cette commission ne peut pas être neutre puisque c'est l'ex-Premier Ministre Charles Konan Banny qui la préside, elle n'est pas non plus indépendante vis-à-vis de l'Exécutif, la sécurité n'est pas rétablie partout, les prisonniers sont toujours emprisonnés et les réfugiés ne sont toujours rentrés chez eux. Enfin se pose la question de la période à retenir pour mener à bien cette commission :

est-ce la phase post-électorale ? Est-ce la phase électorale en entier ? Faut-il reprendre à partir de 2002 ? Faut-il remonter à Bédié ou à Houphouët-Boigny ? Cette question demeure sans réponse pour le moment.

Ces mécanismes de vérité ne vont pas sans les mécanismes de justice. Mais à nouveau, se posent les questions suivantes : quelle justice ? Que juge-t-on : les crimes politiques, économiques, internationaux ? Quel en est l'objet : la réconciliation, la dissuasion ?

Il existe deux types de juridictions : les juridictions nationales, mais on peut se demander si elles sont indépendantes du pouvoir politique, et la Cour Pénale Internationale. Cependant, celle-ci a des limites : elle ne juge que les crimes internationaux et seulement certaines phases des conflits, et elle est tenue par le principe de complémentarité judiciaire, c'est-à-dire qu'elle ne peut être mise en place seulement si les juridictions internes ne veulent ou ne peuvent pas faire le travail à sa place. Aujourd'hui, le procureur de la CPI a décidé de débiter une enquête en partant du deuxième tour des élections présidentielles, c'est-à-dire du 28 novembre 2010, et la chambre préliminaire a demandé une enquête complémentaire qui aille de 2002 à 2010.

**Oumou Kouyaté** aborde le thème de la mémoire et de la résolution des conflits en Côte d'Ivoire. En mars 1893, la Côte d'Ivoire est devenue colonie française. A partir de ce moment-là de façon institutionnalisée mais aussi auparavant, les ethnies de l'actuelle Côte d'Ivoire étaient appelées à commercer avec les Français et les Anglais pour servir les intérêts de ces derniers. Basée sur la différence entre les ethnies dociles et résistantes, il y eut une réelle stratification de ces ethnies qui a avantage certains groupes et a déclassifié ceux qui ne rentraient pas dans la définition des Français, c'est-à-dire ceux qui résistaient aux tentatives d'exploitation coloniale.

Depuis les années 1990, il y a une sorte de crise identitaire en Côte d'Ivoire, provoquée par le concept de l'« ivoirité » introduit par le président Henri Konan Bédié, afin d'écarter ses opposants. Ce concept fut récupéré par le FPI (Front Populaire Ivoirien) et exécuté par le RDR (Rassemblement Des Républicains de Côte d'Ivoire).

En décembre 1999, c'est le CNSP (Comité National de Salut Public) qui prit le pouvoir à la suite du coup d'Etat qui a défait Mr Bédié du pouvoir. Mr Gbagbo accéda à la présidence par les urnes lors d'un scrutin contesté en juillet 2000 et fit rédiger une nouvelle Constitution, adoptée par référendum la même année. Puis en 2002 commença l'intervention des forces armées rebelles que la France finançait et armait.

Mme Kouyaté souligne que les ivoiriens de la diaspora ne sont pas pris en compte dans la construction de l'avenir de la nation, en France mais surtout en Côte d'ivoire.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, Mme Kouyaté énonce la difficulté pour la nation ivoirienne de se construire une mémoire commune, qui a été faussée dans le passé et l'est toujours : la vérité c'est que les mémoires sont différentes selon les ethnies : certaines furent dociles, d'autres résistèrent aux colons. Enfin, face aux crimes impunis, qui durent depuis la genèse même de la nation, Mme Kouyaté relève l'importance de juger et sanctionner les

criminels et de mettre en place une commission d'enquête digne de ce nom sous la coupole de la société civile.

**Diogène Senny** affirme, en citant l'œuvre de Cheikh Anta Diop qui illustre parfaitement son propos, la nécessité de restaurer la mémoire historique, de réparer la conscience africaine, « victime d'une machination occidentale » dès le 14<sup>ème</sup> siècle : l'histoire africaine n'est pas manichéenne ; de plus, elle ne débute pas avec la colonisation mais avec l'Égypte ancienne, il faut donc remonter beaucoup plus avant pour trouver des solutions. Mr Senny remarque que l'ethnologie coloniale est la même en Côte d'Ivoire, en RDC ou au Rwanda : certaines ethnies ont été favorisées parce qu'elles se mises au service des colons. Si les Africains ne se débarrassent pas de la carte ethnique, les choses n'évolueront pas – le président Gbagbo par exemple n'a jamais différencié les ethnies. Les ethnies ont un lien organique entre elles, bien que les Européens affirment le contraire. C'est donc à nous de révéler au peuple le positif de son histoire, de rétablir sa mémoire. Le discours doit évoluer dans le sens d'un combat commun en Afrique : la Côte d'Ivoire, tout comme les autres pays africains, ne s'en sortira pas seule. La ligue panafricaine du Congo, dont Mr Senny est le Secrétaire Général, réunit les mouvements panafricains. Il n'existe pas de mouvement panafricain en Afrique aujourd'hui, alors que le nationalisme africain existait auparavant ; il faut donc reprendre le combat, un combat commun à tous les pays africains.

**Adon Gnangui** rappelle l'importance de la mise en place d'un Etat de droit, en plus des soucis de justice, vérité et réconciliation. Actuellement en Côte d'Ivoire, le droit est bafoué, il n'y a aucune justice, chacun peut faire ce qu'il veut. Il n'y aura aucune réconciliation sans justice mais qu'il faut se poser la question de savoir de quelle justice on parle. Par ailleurs, Mr Gnangui interroge sur la réconciliation : il faut réconcilier qui et qui ? En effet, il n'y a pas de problème entre les Ivoiriens. C'est donc les Ivoiriens et Mr Ouattara qu'il faut réconcilier, ce qui semble très difficile puisque celui-ci n'a pas dit la vérité aux Ivoiriens, notamment, selon Mr Gnangui, sur sa nationalité. Mr Gnangui soulève par ailleurs que la nomination de Mr Banny à la tête de la Commission Vérité Réconciliation est une stratégie de recolonisation de la France ; or, si l'on veut résoudre les problèmes en Afrique, il faut que l'Afrique et la France soient francs l'un envers l'autre.

Face à l'intervention d'Adon Gnangui, **Augusta Epanya** pose la question suivante : doit-on accepter les frontières coloniales ? En effet, dans le parti politique de l'Union des Populations du Cameroun dont elle est membre du Bureau, dès 1948, l'aspect panafricain faisait partie des lignes directrices du parti, c'est-à-dire de fédérer d'une part toutes les populations du Cameroun, et d'autre part tous les peuples africains dans un même combat pour la liberté. Pour Mme Epanya, il existe un lien étroit entre la libération des Camerounais et la libération des Africains en général. C'est la France et les Empires coloniaux européens qui furent à la tête de ces pays et qui ont volé leur indépendance en réécrivant l'histoire, en falsifiant l'histoire. Houphouët-Boigny, par exemple, qui est considérée par les Français comme le père de l'indépendance ivoirienne était contre l'indépendance de 1946, date de la création du Rassemblement Démocratique Africain, à 1957. On a liquidé les héros africains, les héros de l'indépendance. Pour Mme Epanya, il faut se construire une mémoire commune, qui passe entre autres par la construction d'une langue commune et d'une monnaie commune, et il faut

se libérer de la domination économique française et occidentale : maîtriser les matières premières et agricoles et entamer une industrialisation des pays.

Pour **Elie Dro**, la Côte d'Ivoire est un pays d'immigration et la crise de 2010 a montré que la mosaïque ethnique de la population ivoirienne pouvait vivre dans une paix relative. Aujourd'hui, depuis que Mr Ouattara est au pouvoir, certaines populations migrent du Nord au Sud, certaines ne se reconnaissent pas dans le parti unique et les richesses sont inégalement partagées. Mr Dro rappelle qu'en Afrique en général, les populations se sentent toujours plus proches de leur ethnie et qu'avec le multipartisme, une fracture et une concurrence commencent à se dessiner entre ethnies pour l'accès au pouvoir politique et au pouvoir de l'argent. Mr Dro estime que la démocratie n'est pas la clé de l'accès à la paix en Afrique car c'est un concept totalement désincarné au niveau politique et culturel et que l'idéal africain doit se retrouver dans ses valeurs, qui sont ses richesses, ses forces et qui aujourd'hui tendent à s'amenuiser : « On ne peut pas se battre avec les armes qui ne nous appartiennent pas. »

**Carole Modestine Tchatchouang Yonzou** aborde la question de l'ethnicité comme enjeu de l'identité pendant la crise ivoirienne. En effet, Mme ... met en avant la récurrence des stratégies politiques de manipulation des ethnies à des fins politiques, stratégies qui assimilent l'Autre à la construction symbolique de l'ennemi et qui, par conséquent, sont créatrices de clivages sociaux et fomentent les conflits. Les ethnies se transforment alors en base sociale de mobilisation politique : en effet, la construction ethnique des partis politiques sont un problème réel en Afrique et alimentent le clientélisme. Comme les peuples se construisent autour de l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, il est crucial selon Mme **Carole Modestine Tchatchouang Yonzou** de mettre en place un processus distributif qui permette l'évolution progressive de l'idée que chaque peuple se fait de lui-même et de l'histoire. Ainsi, le défi de la réconciliation doit aussi être une réconciliation des protagonistes, pas seulement un défi institutionnel.

A la question posée à Mme Bangoura de savoir si la démocratie comme concept occidental est applicable en Afrique, celle-ci a répondu que la démocratie, c'est l'art du vivre ensemble avec des règles à respecter telles qu'un type de gouvernance et des dirigeants librement choisis par le peuple, la séparation des trois pouvoirs, la limitation et le contrôle du pouvoir, et l'existence d'un contre-pouvoir. Le combat pour la démocratie est donc le même en Occident et en Afrique.

Aux nombreuses personnes qui l'ont interpellé sur l'accusation faite de la non-ivoirité de Mr Ouattara, Adon Gnangui a déclaré qu'en Côte d'Ivoire c'est le droit du sang qui est la règle et que les Ivoiriens ne sont pas prêts à ce qu'un étranger gouverne leur pays. Plusieurs personnes se sont exprimées afin de dénoncer l'utilisation du raisonnement ethnique en Côte d'Ivoire : « les ethnies sont l'argumentaire du colonisateur, ne les reprenons pas ». A ceux qui l'ont interpellé sur le contenu de son intervention, Carole Modestine Tchatchouang Yonzou a rappelé que le problème n'était pas l'existence des ethnies, mais bien la manipulation politique des ethnies.

Parmi les contributions du public à la discussion, on peut noter la proposition qui est de faire confiance à la justice française et de porter plainte, pas seulement à La Haye, mais aussi en

France contre les dirigeants français à la tête de l'intervention française en Côte d'Ivoire. Pierrette König a pris la parole pour dire la nécessité de faire un travail de fond ici en France auprès l'opinion publique française pour engendrer une prise de conscience. Enfin, quelques personnes ont remis en question l'idée du panafricanisme, dont la définition est peu claire : on a associé tellement de choses à cette idée-là que ce terme semble aujourd'hui ne plus avoir de sens clair.

David Gakunzi a pris la parole à deux reprises pour rappeler que nous ne devons pas refuser d'étudier les vraies questions : « nous combattons une domination, pas une couleur ; c'est un système économique que nous combattons, pas une tribu ou une nation ». Il a ajouté que les grands leaders de la libération africaine comme Nelson Mandela, Nyerere, Cabral, Machel, Lumumba, Sankara et Laurent Gbagbo n'ont jamais tenu un discours racial ou ethnique ; au contraire, ce sont les bourreaux de l'Afrique – les Savimbi, les Muzorewa, les Mobutu, qui se sont toujours fait les apôtres d'une vision raciale et ethnique de l'Afrique et du monde. Il a ajouté, citant Nyerere « que le nationalisme africain dès lors qu'il n'est pas panafricain est dangereux » et dénué de sens puisque les peuples d'Afrique sont des peuples de qui ont connu une grande mobilité à travers l'histoire. Mr Gakunzi a néanmoins souligné la nécessité de poser et de résoudre la question identitaire et surtout de relever le défi posé par la manipulation de l'identité ethnique, qui constitue un véritable « poison » et qui risque de le demeurer si on ne pose pas cette question correctement. Le combat des Ivoiriens est le même que celui des Africains en général, c'est le combat de chaque peuple à disposer de lui-même.

En fin de journée a été rédigée la déclaration officielle finale du colloque de ce jour intitulée « Paix durable et démocratie en Côte d'Ivoire », à valider lors de la prochaine rencontre, le 13 novembre 2011.